

Le Relais



NUMÉRO 97

Toute l'actualité de la commune de Fegersheim-Ohnheim

DÉCEMBRE 2025

**BONNES
FÊTES !**



7 CITOYENNETÉ

*Votre commune, vos
élections : participez !*

13 VIE COMMUNALE

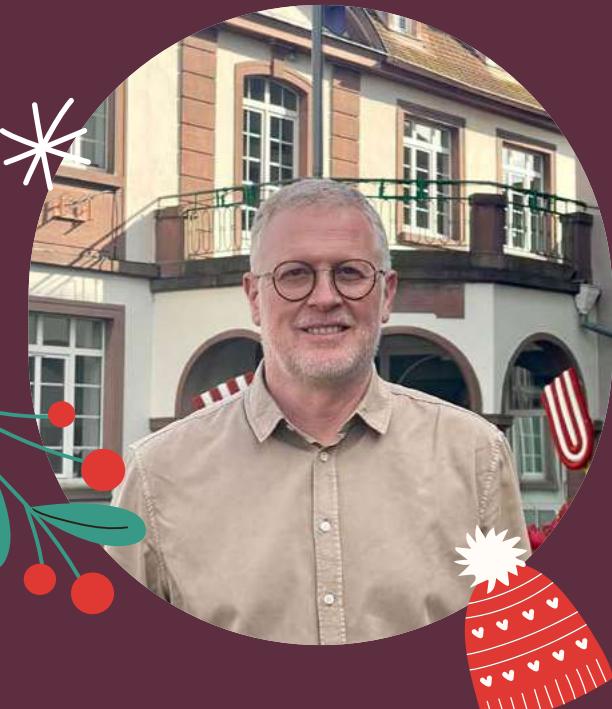
*Le Conseil des Aînés décore
la commune pour Noël*

23 ÉCOLOGIE

*Retour sur le 4^e
Forum écocitoyen*

ÉDITO

Faire ensemble POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE



Chères Fegersheimoises,
chers Fegersheimois,

L'année 2025 s'achève, et avec elle, vient le moment de prendre un peu de recul pour regarder tout ce que nous avons accompli ensemble. Notre commune a une nouvelle fois démontré qu'elle sait faire vivre ce qui en constitue la véritable richesse : **le lien humain**.

Tout au long de l'année, les événements qui ont rythmé notre vie locale ont été autant d'occasions de rencontres, de partages et de convivialité. Derrière chaque fête, chaque manifestation, chaque projet, il y a des femmes et des hommes qui s'engagent. Je souhaite remercier très sincèrement les associations, les bénévoles, les enseignants, les commerçants, les artisans, les entreprises et l'ensemble des acteurs locaux qui font battre le cœur de notre commune. Leur dévouement et leur énergie sont essentiels au dynamisme de notre territoire.

En ces temps parfois marqués par les tensions et les divisions, il est plus que jamais nécessaire de nous rappeler que notre commune est avant tout une équipe soudée. Chacun, à sa manière, y apporte sa contribution : par un geste, une initiative, une attention, un respect des autres et de notre environnement commun. C'est dans ce "**faire ensemble**" que réside la force du "**vivre ensemble**".

Cet esprit de solidarité et de responsabilité partagées est la clé d'un cadre de vie harmonieux. Il passe aussi par le respect de notre espace collectif, la vigilance face aux incivilités et le souci du bien commun. Préserver notre cadre de vie, c'est agir au quotidien pour que notre commune demeure un lieu accueillant, serein et agréable à vivre pour tous.

À l'heure où l'hiver s'installe et où les fêtes de fin d'année approchent, je forme le vœu que nous continuons à cultiver cet esprit d'entraide, de bienveillance et de confiance mutuelle.

Ensemble, poursuivons cette belle aventure collective qui fait de notre commune un lieu où il fait bon vivre, grandir et se retrouver.

**Je vous souhaite de très
belles fêtes de fin d'année et
a gueti rutsch en 2026 !**

Bien chaleureusement,
Thierry Schaal, Maire de Fegersheim et Vice-Président
de l'Eurométropole de Strasbourg

Thierry Schaal





ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

- Charlotte UNTERNER > le 19 juillet
- Eliam NUSSBAUMER > le 9 août
- Léon TORA DAUTHIEUX > le 30 août
- Eloïse LECONTE > le 11 septembre
- Clara GERVAIS > le 21 septembre

MARIAGES

- Léo GLASSER et Julia DECKER
> le 12 septembre
- Alexandre PEREZ et Virginie NETT
> le 13 septembre
- Christophe BORDRON et Sana EL MAHROUG
> le 27 septembre
- Mohamed EL RHALLOUCH et Amelle ZAOUI
> le 25 octobre
- Stéphan ANDLAUER et Maja RUBINSTEIN
> le 29 novembre

DÉCÈS

- Odette LINGELSER née SCHNEIDER
> le 24 juillet (89 ans)
- Michel FIX > le 27 juillet 2025 (82 ans)
- Germaine HUCK née LAURENT
> le 28 juillet (96 ans)
- René NAGENRANFT > le 13 août (82 ans)
- Colette ESCHLIMANN née SPEYSER
> le 14 août (89 ans)
- Ana BARATA née CARRAO
> le 15 août (86 ans)
- Jean-Michel ANTZ > le 16 août (76 ans)
- Pasqua MASINO née GIARDINO
> le 15 octobre (85 ans)
- Jacqueline FERRARY née HUTTEL
> le 6 novembre (97 ans)



La commune recrute ses saisonniers !

*Tu souhaites vivre une première expérience professionnelle au sein des services municipaux ? La commune recrute des jeunes saisonniers pour la période **de mai à septembre 2026** (espaces verts, animations, entretien, etc.).*

*Si tu es motivé(e) et disponible, **adresse ton CV et ta lettre de motivation à la mairie** avant la fin de l'année, et de préférence **avant le 28 février 2026**.*

Une belle occasion de découvrir le fonctionnement des services municipaux et de participer à la vie de ta commune !

MAIRIE DE FEGERSHEIM

50 rue de Lyon, 67640 Fegersheim

Directeur de la publication : Thierry Schaal.

Rédaction : Mathilde Schenk.

Graphisme : Claire Pinatel.

Crédits photos : Commune de Fegersheim, Freepik, Unsplash.

Impression : Ott imprimeurs, PAE Les Pins, 67319 Wasselonne Cedex.

Imprimé en 2900 exemplaires.



Synthèse des Conseils Municipaux

15 SEPTEMBRE

■ Carte Pass'relle : un accès gratuit à la lecture publique

Le Conseil a validé la convention entre la Commune de Fegersheim et l'Eurométropole de Strasbourg pour l'adhésion au dispositif Carte Pass'relle. À compter du 1^{er} janvier 2026, cette carte unique et gratuite permettra à tous les habitants d'emprunter des documents dans l'ensemble des bibliothèques et médiathèques du réseau métropolitain. Une avancée concrète en faveur de la lecture publique et de l'accès à la culture pour tous.

■ Demande de subvention dans le cadre du fonds de concours pour l'École de Musique et de Danse

Comme chaque année, l'Eurométropole de Strasbourg assure le versement des fonds de concours aux écoles de musique des communes membres afin de contribuer au financement de leur fonctionnement.

Le montant de la subvention est calculé au regard de l'effectif d'élèves inscrits domiciliés dans l'Eurométropole (montant forfaitaire de 73,93 € par élève). L'École de Musique et de Danse de Fegersheim comptant à ce titre 131 élèves domiciliés dans l'Eurométropole, le montant de la subvention demandé s'élève à 9684,83 €

■ Facturation des dépôts sauvages

Bien que de nombreux services de ramassage des déchets soient proposés (collecte hebdomadaire des ordures ménagères, points d'apport volontaire papier/carton/plastique et verre, collecteurs de biodéchets, déchèteries mobiles, retrait d'encombrants), la commune constate encore de nombreuses

négligences et infractions : dépôts sauvages, déversements de déchets de toute nature, débordements des points d'apport, etc. Ces actes, en plus d'être interdits et nuisibles à la salubrité et à l'environnement, génèrent des coûts importants de nettoyage et de remise en état pour la collectivité.

Face au préjudice financier et à la mobilisation nécessaire des agents communaux, il est instauré un tarif pour le nettoyage et la remise en état des sites pollués après constat de dépôts sauvages :

- Forfait minimum de 200 € pour un sac poubelle, un amas de détritus, de papiers, de journaux/magazines, des cartons, cagettes, caisses et autres déchets d'encombrement moyennement importants déposés illégalement dans l'espace public.

- Forfait minimum de 1500 € pour des déchets de gros volumes (gravats, ferraille, matériaux de construction, déchets végétaux, pneumatiques, bâches, électroménager, mobilier, matériel électrique ou électronique, épaves, fluides, polluants et autres déchets d'encombrement importants).

Si l'enlèvement des dépôts excède ces forfaits, la facturation se fera sur la base des frais réels engagés :

- Personnel : 50 €/heure et par agent,
- Véhicules : 50 €/heure et par véhicule,
- Frais d'apports en déchetterie et toutes dépenses directement liées à la remise en état. Les infractions seront facturées uniquement après constat par la police municipale.

Le contrevenant recevra un courrier l'informant du coût du retrait de son dépôt sauvage, puis un titre de recette émis par le Trésor public.

6 OCTOBRE

■ Marché public / Nettoyage des bâtiments communaux

Le marché actuel de nettoyage et d'entretien des bâtiments communaux arrivant à échéance le 31 octobre 2025, la commune a procédé à un appel d'offres ouvert conformément au Code de la commande publique.

Deux entreprises ont répondu : Derichebourg Propreté et Grand Est Services. Après analyse des offres selon les critères de prix (40 %), de valeur technique (50 %) et environnementale (10 %), la Commission d'appel d'offres a proposé de retenir Derichebourg Propreté, 5A rue du Port Gentil à Illkirch-Graffenstaden, pour un montant annuel de 259 768,42 € HT. L'accord-cadre, d'une durée initiale d'un an, est renouvelable trois fois par tacite reconduction, pour un montant maximal total de 1 500 000 € HT sur quatre ans.

■ Décision modificative n°1 / Budget communal 2025

Chaque année, le budget primitif voté en février-mars prévoit l'ensemble des dépenses et recettes. Avec le passage au plan comptable M57, il est désormais possible d'effectuer des virements de crédits entre chapitres d'une même section, dans la limite de 7,5 % des crédits réels ouverts. Malgré cette souplesse, une délibération est nécessaire cette année pour ajuster les crédits du budget primitif en raison d'une dépense imprévue imposée par l'État après le vote du budget. L'État a en effet instauré le dispositif DILICO, qui consiste à mettre en réserve une partie des recettes fiscales versées aux collectivités afin de contribuer au redressement des comptes publics.

90 % des sommes prélevées seront reversées aux collectivités en trois parts égales entre 2026 et 2028 ; les 10 % restants alimenteront le fonds de péréquation. Pour Fegersheim, le montant prélevé en 2025 s'élève à 56 518 €, ce qui nécessite d'abonder de 60 000 € le chapitre 014 (dépenses de fonctionnement). En contrepartie, le chapitre 042 (dotation aux amortissements) doit être diminué du même montant pour maintenir l'équilibre de

la section de fonctionnement. Comme ce chapitre d'ordre est lié au chapitre 040 (provision aux amortissements) en recettes d'investissement, ce dernier sera également réduit de 60 000 €. Pour équilibrer la section d'investissement, les dépenses d'investissement du chapitre 21 (immobilisations corporelles) devront elles aussi être réduites de 60 000 €. Le budget étant voté par chapitre, seuls les chapitres modifiés apparaissent dans les ajustements.

■ Subventions aux associations

Le Conseil municipal a voté plusieurs subventions destinées à soutenir les associations locales. Le montant cumulé de ces aides s'élève à 39 785 €, répartis selon les besoins et projets de chaque structure.

■ Subvention à Habitation Moderne : loi SRU, 6 rue des Loups

L'Eurométropole de Strasbourg (EMS) a préempté fin 2022 une parcelle située 6 rue des Loups afin d'y permettre la construction de logements aidés. Le bailleur Habitation Moderne (HM) s'est porté candidat le 20 décembre 2022 pour acquérir ce terrain et y construire 14 logements sociaux, répartis en deux bâtiments de 7 logements.

Pour équilibrer son opération, HM sollicite auprès de la commune une subvention de 20 000 € par logement, soit 280 000 €. Cette aide s'ajoute aux autres financements prévus :

- 174 192 € d'aides à la pierre,
- 63 000 € de subvention exceptionnelle de l'EMS,
- une minoration du prix de vente du terrain consentie par l'EMS (prix fixé à 218 400 € HT pour 1 955 m²).

La subvention communale pourra être versée progressivement en 2026, 2027 et 2028, et devra être totalement payée avant la livraison des logements. Conformément à l'article 55 de la loi SRU, les montants versés seront déduits du prélèvement SRU de la commune deux ans plus tard (ex. : versement 2026 pour une déduction en 2028). La commune, en situation de carence, subit actuellement une majoration de 60,51 % de son prélèvement SRU (155 256 € en 2025). Si la carence n'est pas renouvelée après 2025, le prélèvement pourrait revenir à environ 100 000 € par an. Cette subvention s'inscrit dans le cadre du contrat de mixité sociale 2023-2025, conclu entre l'État, l'EMS et la commune, pour soutenir la production de logements aidés.

■ Charte des mariages

Une charte du mariage civil a été créée rappelant le caractère républicain, solennel et respectueux de la cérémonie. Elle fixe les bonnes pratiques à observer avant, pendant et après la célébration : ponctualité, tenue correcte, respect des lieux et du voisinage.

Cette charte sera remise à chaque couple au moment du dépôt de dossier de mariage.

Prochaine séance lundi 8 décembre 2025 à 19h30 en salle du Conseil. Toutes les délibérations sur fegersheim.fr (rubrique Conseil municipal).

Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg

3 OCTOBRE

Reuni autour de 93 points à l'ordre du jour, le conseil de l'Eurométropole a abordé un large éventail de thématiques : culture, sport, économie, habitat, vie étudiante et recherche.

■ Culture

L'Eurométropole réaffirme son engagement culturel avec plus de 1,7 million d'euros consacrés en 2025 au soutien des salles de spectacle et écoles de musique, dans un esprit d'équité entre les communes. Le conseil a également validé la convention du label « Ville et Pays d'art et d'histoire », engageant l'État et la collectivité pour dix ans sous l'appellation « Strasbourg Rhin Eurométropole ».

■ Sport

Des subventions pour un total de 464 300 € ont été attribuées à des clubs et associations sportives de haut niveau amateur, contribuant au rayonnement et au dynamisme social de l'agglomération.

■ Services publics

Les rapports 2024 sur l'eau et l'assainissement et sur la prévention et la gestion des déchets confirment la qualité des services rendus et les effets positifs des politiques de réduction des déchets engagées depuis plus de dix ans.

■ Habitat

Le conseil a approuvé le bilan du Programme local de l'habitat (PLH) 2017-2022 et ouvert la phase de préparation de sa prochaine évolution dans le cadre du Plan local d'urbanisme (PLU). Par ailleurs, dans le cadre du Programme d'intérêt général "Habiter l'Eurométropole", 318 127 € de subventions ont été allouées à des particuliers pour des travaux de rénovation, de performance énergétique et de maintien à domicile.

7 NOVEMBRE

70 points à l'ordre du jour. Le conseil a traité des sujets majeurs liés au budget, aux bilans annuels, et aux coopérations locales et internationales.

■ Coopération internationale

En ouverture, l'Eurométropole a ré-

affirmé son soutien aux populations ukrainiennes et renforcé sa coopération avec Kharkiv, dans le cadre d'un partenariat quadripartite avec Strasbourg et Kehl. Des actions seront programmées dans les domaines de l'énergie, de l'eau et assainissement et du développement économique.

■ Finances

Le conseil a tenu son débat d'orientation budgétaire pour 2026. Dans un contexte international et national instable, l'Eurométropole adopte une gestion prudente : maîtrise des dépenses de fonctionnement et de personnel tout en maintenant un niveau d'investissement élevé pour soutenir le développement économique du territoire.

■ Rapports annuels

À la fin de l'année, le conseil a examiné le rapport d'activités et de développement durable 2024. Parmi les actions marquantes : réforme de la tarification solidaire, obtention du label TETE 5 étoiles, investissements en assainissement (bassins d'orage), renforcement des partenariats internationaux et locaux.

Le rapport social unique a également été présenté, retraçant les données sociales de l'administration (égalité, rémunération, formation, temps de travail, insertion...).

■ Culture

L'Eurométropole soutient les bibliothèques et médiathèques du réseau Pass'irrelle avec 298 435 € répartis entre 20 communes afin de renforcer la lecture publique de proximité.

■ Sport

Le conseil a validé un total de 92 000 € d'aides aux sportifs engagés dans des compétitions internationales et apporté des soutiens à des manifestations organisées sur le territoire, telles que les courses de Strasbourg ou l'European Futsal Cup 2026.

■ Économie

L'Eurométropole a attribué la délégation de service public du Marché d'intérêt national (MIN) au groupement SAMINS-SERS pour vingt ans. Le projet prévoit notamment la modernisation des bâtiments et le développement de nouveaux services en faveur des filières agricoles locales.

Un chantier participatif de plantation de haie vive

Ce mercredi 22 octobre, un chantier participatif de plantation de haie vive s'est tenu aux abords de l'église Saint-Maurice.

Cette belle initiative a été menée en partenariat avec l'Espace Jeunes, le service des espaces verts et l'Eurométropole de Strasbourg, représentée par Barbara Géhin du club Jardins et biodiversité.

Grâce à la participation et à l'enthousiasme de chacun, 12 mètres linéaires de haie ont été plantés sur une toile de paillage naturelle, favorisant ainsi la biodiversité et l'embellissement du site. Un grand merci à toutes les personnes impliquées dans ce projet collectif au service de notre cadre de vie !



LE RELAIS PETITE ENFANCE PRÉSENTE SA
Fête de l'hiver
Pour les familles, assistantes maternelles et enfants

Jeudi 18 décembre 2025 9h30-11h

Salle E du Centre Camille Claus à Eschau

Temps musical "Au p'tit bal charmant de l'hiver" par la compagnie les toiles de deux mains

Création d'un sapin coloré

Goûter, stand photo, jeux libres...

Entrée gratuite et sur inscription : rpe.intercommunal@fegersheim.fr 07 77 86 91 70 - 06 70 71 92 22

Fête de fin d'année du Relais Petite Enfance

Cette année, pour leur spectacle de Noël, le Relais Petite Enfance accueille la compagnie Les Toiles des Deux Mains pour un bal folk sur le thème de l'hiver. Rendez-vous le jeudi 18 décembre 2025 de 9h30 à 11h à la Salle E du Centre Camille Claus, Place des fêtes à Eschau !

L'occasion de partager un véritable moment festif où tout le monde est invité à danser ! Les musiciens puisent dans le répertoire traditionnel des danses et chorégraphies qu'ils adaptent aux plus petits pour un moment plein de musique, de surprises et d'émotions !

Après le spectacle, un moment convivial sera proposé aux participants avec un goûter à partager et un atelier bricolage sur le thème de l'hiver. Un photobooth sera également à disposition pour garder un souvenir de cette belle journée.

L'événement est gratuit et ouvert aux familles et assistantes maternelles, sur inscription par téléphone au 06 70 71 92 22 et 07 77 86 91 70 ou par mail à rpe.intercommunal@fegersheim.fr



Votre commune, vos élections : participez !

Les prochaines élections auront lieu le 15 et 22 mars prochain, soyez-en acteur ! Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales de la commune. Voici les principales informations à retenir.

Jusqu'à quand peut-on s'inscrire ?

L'inscription est possible **jusqu'au 6 février 2026**. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Comment s'inscrire ?

L'inscription peut se faire **en ligne sur le site www.service-public.fr** ou en mairie, en vous présentant à l'accueil muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Comment vérifier son inscription ?

Chaque électeur peut vérifier sa situation électorale **en ligne sur www.service-public.fr**, permettant de s'assurer son inscription et connaître son bureau de vote ou en mairie en présentant une pièce d'identité.

DEVENEZ ACTEUR DU SCRUTIN : REJOIGNEZ LES ASSESSEURS !

À chaque élection, la commune fait appel à des **citoyens volontaires** pour tenir les bureaux de vote. Ces assesseurs jouent un rôle essentiel dans le bon déroulement du scrutin : ils accueillent les électeurs, contrôlent les émargements, et participent au dépouillement des bulletins. C'est une belle occasion de **participer concrètement à la vie démocratique locale**, de partager un moment de citoyenneté et de convivialité, et de contribuer à la transparence des élections.

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps, n'hésitez pas à contacter la mairie : mairie@fegersheim.fr



Prise de la Bastille le 14 juillet 1789 par Jean-Pierre Houël

Histoire politique et économique de Fegersheim-Ohnheim pendant la Révolution (1789-1800)

PAR JEAN-PAUL LINGELSER

Cest une période de l'histoire qui a laissé de nombreux documents conservés dans les archives, et notamment le premier registre de délibérations du conseil municipal commencé en 1793. Sous l'Ancien Régime, la commune était administrée par une dynastie de notables venue de Molsheim dont l'un des derniers représentants a été Jean-Georges Scheitel (1724-1802), prévôt, greffier et notaire royal de Fegersheim et dont les priviléges ont été contestés, le contrignant de fuir et de partir en exil. Il en fut de même de Louis André Gleizes (1744-1822), curé de Fegersheim arrivé en avril 1786, très opposé à la Révolution.

C'est un règlement royal du 12 juillet 1787 qui a mis en place une nouvelle municipalité par la première élection au suffrage direct le 19 août 1787, mais basée sur un critère fiscal très restrictif et réservé aux hommes. Il fallait être âgé de 25 ans et payer 10 livres d'impositions directes. Il y avait de ce fait 126 électeurs en 1787 pour une population estimée à 1 000 habitants environ. C'est ainsi que Georges Hansmaennel (1748-1801), un aubergiste très fortuné, devient syndic, une sorte de maire, de 1787 à 1790. C'est ensuite François Joseph Waldéjo (1745-1798), un aubergiste et le plus riche habitant d'Ohnheim, qui lui succède à son tour de 1790 à 1791. C'est donc une classe aisée qui arrive au pouvoir.

Ce qu'il faut surtout retenir, c'est une forte instabilité des instances municipales, marquée par des destitutions successives, des comportements contre-révolutionnaires très répandus, des inspections fréquentes, des amendes, mais aussi des arrestations comme celle de François Waldéjo (1733-1811), maître de poste et de sa femme Madeleine Hansmaennel († 1823), en 1794. Les émigrés étaient considérés comme des éléments subversifs suspectés de répandre des écrits dangereux. Le Comité de Surveillance de Strasbourg a été très actif. Le 17 mars 1791, un habitant de Fegersheim venant d'Offenbourg a été arrêté sur la route d'Eschau par la garde nationale de Plobsheim pour

avoir porté sur lui des libelles antirévolutionnaires provenant d'outre-Rhin. Il faut dire que la jeune République était très menacée et que la guerre a été déclarée le 20 avril 1792, à la suite de l'invasion des troupes autrichiennes au nord de l'Alsace.

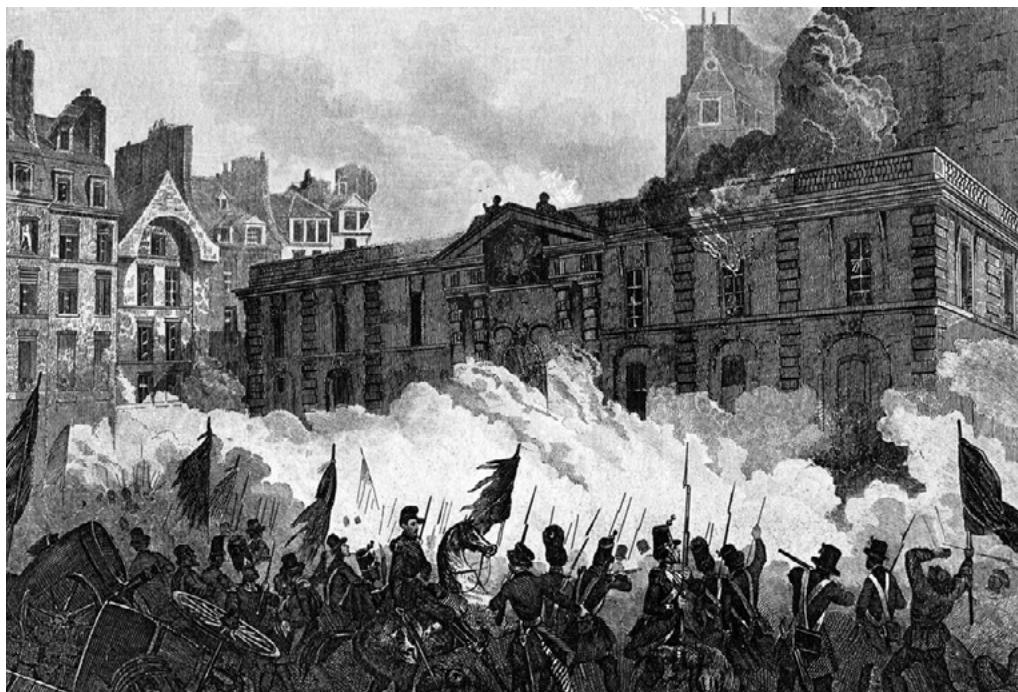
Le 24 février 1793, la réquisition de 300 000 hommes est décrétée. Le 3 août 1793, Strasbourg est déclaré en état de siège. La situation militaire est très tendue, au point de devoir instaurer des mesures de salut public le 8 octobre 1793. Le 13 octobre, Wurmser, un commandant des troupes autrichiennes, fait son entrée à Wissembourg ; Haguenau tombe peu après le 17 octobre. Les ennemis atteignent Reichstett et La Wantzenau. À la fin de l'année, l'invasion est enfin contenue, mais le Régime de Terreur continue car le danger est loin d'être écarté. C'est ce contexte politico-militaire qui a prévalu et qui permet d'expliquer les fortes tensions dans la commune. À la faveur du 9 thermidor de l'an II (27 juillet 1794), la situation s'apaise quelque peu avec la chute de Robespierre.

La période d'accalmie sera de courte durée. De nouvelles tensions éclatent. Un chêne et quatre sapins plantés le 20 mars 1798 à l'occasion de la Fête de la Souveraineté du Peuple sont abattus le 8 avril par des inconnus. En octobre 1799, la femme de l'instituteur, Marie-Elisabeth Muller (1757-1810) est accusée de tenir une correspondance contre-révolutionnaire. Le délit sera puni par la fermeture de l'école de Fegersheim.

Époque charnière entre le monde féodal et la société moderne, la Révolution a marqué profondément le monde rural par des bouleversements économiques. Les possessions ecclésiastiques, conventuelles et hospitalières étaient considérables. L'Assemblée constituante (1789-1791) porte un coup direct à l'ancien régime foncier. Le 4 août 1789, elle décide d'abolir les anciens priviléges. Les rentes féodales sont supprimées. Le 2 novembre 1789, elle adopte la proposition de Talleyrand (1754-1838), évêque d'Autun, de mettre en vente les biens du clergé qui dénonce la spoliation de son patrimoine foncier. Le cardinal de Rohan, réfugié à Ettenheim en Bade, protesta énergiquement, mais n'a pas réussi à entraver l'expropriation. La vente des biens nationaux a surtout profité aux riches hobiléaux de Fegersheim, tandis que les journaliers ne vont acquérir que des lopins de terre plus modestes.

Liste des maires de Fegersheim

Dates de fonction	Noms et prénoms	(1748-1801)	Métiers
1787-1790	Georges Hansmaennel	(1748-1801)	Aubergiste
1790-1791	François Joseph Waldéjo	(1745-1798)	Aubergiste
1792-1793	Georges Schalck	(1754-1825)	Agriculteur
1793-1795	François Joseph Walter	(1748-1816)	Agriculteur
1795-1796	Georges Schalck	(1754-1825)	Agriculteur
1796-1797	Laurent Meyer	(1761-1823)	Agriculteur
1797	Georges Schalck	(1754-1825)	Agriculteur
1797-1800	Georges Hansmaennel	(1748-1801)	Aubergiste
1800-1805	François Joseph Vetter	(1774-1805)	Maître de poste



Prise de l'Hôtel de ville de Paris, Artiste anonyme

Ce qui caractérise aussi cette époque, c'est le nombre important de réquisitions pour alimenter les troupes de l'Armée du Rhin et la mobilisation générale pour combattre l'invasion étrangère. Pour faire face aux difficultés de recrutement et obliger les insoumis et les déserteurs à se présenter aux autorités militaires, on n'hésite pas à installer des garnisons, des soldats au domicile des conscrits réfractaires. Les réquisitions sont fréquentes et tous les biens de première nécessité saisis : la farine, le seigle, l'orge, des voitures de foin, des chevaux, mais aussi des attelages pour le transport. Aux réquisitions, il faut ajouter les cantonnements de l'armée et notam-

ment la présence militaire du général Lecourbe « singulièrement exigeant car ses demandes souvent exorbitantes étaient accompagnées de manières si brusques et de menaces si dures que l'on n'avait garde de les refuser ».

Avec l'arrivée au pouvoir du général Bonaparte, le calme revient à Fegersheim-Ohnheim, mais pour peu de temps. Les guerres napoléoniennes vont fortement marquer la vie de la commune avec une nouvelle occupation militaire quand l'empereur abdique.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Citoyens en herbe : les enfants passent aux urnes !

Comme chaque automne, le Conseil Municipal des Enfants (CME) renouvelle la moitié de ses membres parmi les élèves de CM1 des écoles Germain Muller d'Ohnheim et Marie Hart de Fegersheim.

CETTE INSTANCE DE PARTICIPATION CITOYENNE PERMET AUX JEUNES ÉLUS DE :

- Partager leurs idées avec le Conseil Municipal et contribuer aux décisions liées à la jeunesse.
- Représenter leur classe d'âge et proposer des actions pour améliorer le bien vivre à Fegersheim.
- Découvrir, de façon ludique et concrète, les bases de la vie civique.

Le corps enseignant, accompagné d'Olivier Ragot, adjoint au Maire délégué à la citoyenneté, est intervenu auprès des classes pour expliquer le fonctionnement du CME et l'importance de cet engagement.

Cette année, la Commune a enregistré **une vingtaine de candidatures pour les 8 sièges à pourvoir** dans les deux écoles. Les élections se sont déroulées les 13 et 16 octobre derniers, dans une ambiance à la fois sérieuse et enthousiaste. À l'issue du scrutin, **5 élèves de l'école Marie Hart et 4 élèves de l'école Germain Muller ont été élus** pour un mandat de deux ans.



Pour rendre l'expérience aussi réaliste que possible, la Commune a mis en place un véritable parcours électoral : affiches de campagne, cartes d'électeurs, feuilles d'émarquement, isoloirs... Tout était réuni pour offrir aux enfants une première expérience de vote authentique et enrichissante.

Les jeunes électeurs se sont montrés curieux et impliqués, tandis que les candidats ont découvert avec émotion le suspense et la joie des résultats.



Les adjoints Audrey Gavalet et Olivier Ragot, ainsi que les élus du Conseil Municipal Gilles Garreau, Jean-Luc Clavelin et Reynald Tournier, étaient présents pour veiller au bon déroulement des élections et répondre aux questions des enfants.

Un grand merci à tous les candidats, aux enseignants, au personnel périscolaire et aux parents pour leur implication et leur enthousiasme, qui font de cette belle initiative un moment fort de la vie citoyenne de nos jeunes Fegersheimois !

À partir du 1^{er} janvier 2026

L'ABONNEMENT AUX MÉDIATHÈQUES DEVIENT GRATUIT !



ET EN ATTENDANT ?

Jusqu'au 31 décembre :

- ▶ L'abonnement est déjà gratuit jusqu'à 16 ans
- ▶ L'abonnement reste payant, pour les adultes et les jeunes à partir de 16 ans
- ▶ Les tarifs sont les mêmes, sans prorata
- ▶ L'abonnement est valable 1 an de date à date

RÉSEAU

**PASS'
RELLE**

Médiathèques

CONSEIL DES AÎNÉS

Dormir mieux, c'est possible !

RETOUR SUR L'ATELIER DU SOMMEIL



Le Conseil des Aînés, en partenariat avec Atout Âge Alsace, a organisé **un atelier du sommeil au Caveau, chaque lundi du 8 septembre au 20 octobre**, présenté et animé par Virginie Gabel, Dr. en Neurosciences et Chronobiologie Intervenante en Prévention des Risques Professionnels (IPRP).

Ouvert à tous les retraités, ce cycle d'ateliers a rencontré un bel engouement. Les participants ont pu mieux **comprendre les mécanismes du sommeil**, ses cycles et les facteurs qui influencent sa qualité. Les séances ont également permis d'aborder les troubles du sommeil les plus fréquents et de **partager de nombreux conseils et astuces** pour retrouver des nuits plus paisibles et réparatrices. Animés dans une atmosphère conviviale et bienveillante, ces moments d'échange ont offert à chacun l'occasion de **mieux connaître son propre rythme** et d'**adopter des gestes simples** pour améliorer son repos.

Un grand merci à Atout Âge Alsace pour son accompagnement et au Conseil des Aînés pour cette belle initiative en faveur du bien-être des seniors de la commune.



CONSEIL DES AÎNÉS

Des décorations de Noël faites main et intergénérationnelles

Depuis plusieurs mois, le Conseil des Aînés s'affaire à préparer les décorations de Noël qui embelliront notre commune. Cette année, **une belle collaboration avec les jeunes de l'Espace Jeunes** a permis de créer des décorations uniques et pleines de charme. Nous espérons qu'elles vous plairont et qu'elles apporteront à tous un peu de la magie de Noël !



Un thé dansant réussi, en attendant le concours du meilleur couple !

Le mercredi 22 octobre dernier, la salle des fêtes a résonné au son de l'accordéon et des rires à l'occasion du thé dansant organisé par le Conseil des Aînés. **Près d'une centaine de participants** ont répondu présents pour partager **un moment convivial autour de la danse, de la musique et d'un goûter gourmand**. L'ambiance était à la bonne humeur et à la rencontre. Les bénévoles du conseil ont, une fois encore, su faire de cet après-midi **un véritable succès, mêlant tradition et plaisir** de se retrouver. Un grand merci également au Cercle Saint Maurice pour avoir assuré la buvette.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS EN JANVIER !

Le prochain thé dansant aura lieu le 21 janvier, toujours à la salle des fêtes. À cette occasion, une nouveauté attend les danseurs : un concours du meilleur couple de danse sera organisé, avec de jolies récompenses à la clé ! Que vous soyez danseur confirmé ou simple amateur, n'hésitez pas à venir participer à ce moment festif placé sous le signe de la bonne humeur et du partage.



100 ans !

Le bel âge de Madeleine

Née le 14 novembre 1925 à Wissembourg, Madeleine a grandi entourée de l'affection de ses parents, Léonie et Charles MOELL, vitrier d'art. En 1937, la famille s'installe à Strasbourg, d'abord à Koenigshoffen puis à la Montagne Verte. Lorsque la guerre éclate, Madeleine et sa mère sont évacuées à Kientzheim, chez des viticulteurs de la famille. De retour à Strasbourg, elle doit fréquenter l'école allemande – une période qu'elle n'a pas appréciée !

Après un apprentissage de modiste, elle entre comme secrétaire au service de bactériologie de l'Institut Pasteur. Elle s'y rend chaque jour à vélo... jusqu'à ce qu'il lui soit volé ! Ensuite, courageuse, elle marche. Protégée des activités nazies grâce au statut de l'institut, elle vit néanmoins les bombardements de 1944, avant de connaître la Libération avec soulagement.

En mars 1946, son destin bascule : elle rencontre Gaston GIFFEY, un militaire rémois en uniforme, c'est le coup de foudre ! Le mariage est célébré le 15 août 1946, et commence alors une belle histoire de 70 ans d'amour et de vie commune, ponctuée par la naissance de leurs trois enfants.

Madeleine suit son mari dans ses affectations en Allemagne, puis élève sa famille à Strasbourg, tout en cultivant ses talents de couturière et brodeuse. Le couple aimait passer du temps dans sa maison de campagne dans la vallée de la Bruche, entouré des enfants et des petits-enfants.

Veuve depuis 2016, Madeleine est aujourd'hui l'heureuse mère de trois enfants, grand-mère de trois petites-filles et arrière-grand-mère comblée. Depuis avril 2024, elle réside à l'EHPAD « Le Gentil'Home » de Fegersheim, où elle partage sa bonne humeur et sa bienveillance avec les autres résidents.

Le 14 novembre, toute sa famille et le personnel de l'établissement lui souhaiteront un très joyeux 100^e anniversaire, en espérant qu'elle suive les traces de sa maman, qui a vécu jusqu'à 104 ans !



Fegersheim en mouvement pour la 15^e édition des Foulées

Record battu pour cette 15^e édition des Foulées de Fegersheim !
Plus de 800 coureurs ont pris le départ cette année, confirmant l'engouement du public pour cet événement devenu incontournable dans la vie locale.

Sous un ciel clément, les participants se sont élancés dans une ambiance à la fois sportive et festive. Tout au long des parcours, encouragements, sourires et bonne humeur ont rythmé la journée, portée par une organisation sans faille et le dévouement de nombreux bénévoles.

Le succès des Foulées repose en grande partie sur leur capacité à rassembler : enfants, familles, sportifs confirmés, entreprises locales et même les résidents de l'EHPAD Le Gentil'Home, qui ont pris part à la marche accompagnés de bénévoles bienveillants. Ce mélange des générations et des profils fait toute la richesse de l'événement. Un grand merci revient aux bénévoles et aux partenaires qui, par leur engagement et leur fidélité, contribuent chaque année à la réussite de cette rencontre sportive et humaine. Leur présence sur le terrain, leur disponibilité et leur enthousiasme en font le véritable moteur des Foulées.

Les résultats complets des courses sont disponibles sur le site de la commune : www.fegersheim.fr/foulees-de-fegersheim



RÉTRO-PHOTOS

Garderie de Fegersheim

1. L'équipe avec les enfants.
2. Toute la garderie sur le nuage.
3. Après le goûter, on essuie les tables et on ramasse les miettes.
4. On observe les poules des voisins qui sont bien dodues.
5. Au Biotager, on arrose, on ratisse...
- 6-7. semaine du goût : on coupe des fruits pour en faire une salade et la déguster.
8. le reste des fruits, c'est pour les grands de l'étude. Ils ont tout mangé !
9. C'est Halloween : tous en noir, tous en chat. Et, c'est la fête qui commence.



RÉTRO-PHOTOS

Maternelle d'Ohnheim

1. Bricolage d'Halloween.
2. Bricolage d'automne.
3. Bricolage.
4. Croque-monsieur au goûter.
5. La cantine pour les maternelles et les CP.
- 6-7. Sur le chemin de la cantine.





RÉTRO-PHOTOS

Cantine maternelle de Fegersheim

1-2. À la cantine on cherche son repas comme les grands. 3-4. On débarrasse notre assiette comme les grands. 5. On participe aux animations avec les grands. 6. Les enfants sur le chemin du retour à la maternelle. 7-8. C'est Halloween : on a colorié les masques comme les grands et on a fait une belle photo souvenir.





RÉTRO-PHOTOS

Cantine et étude d'Ohnheim

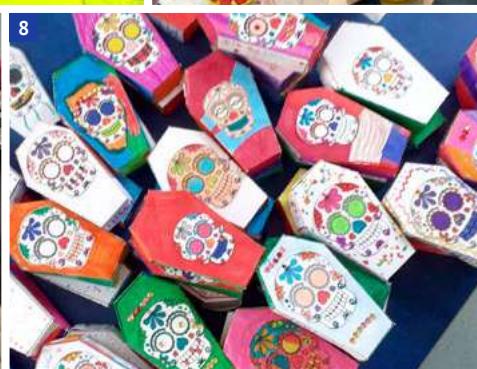
1. À la cantine. 2. Bricolage avec Suzanne.
3. Bricolage avec Suzy. 4. Coloriage. 5. Une partie de Skyjo.
6-7. Créations avec les Kapla. 8. Sport avec Noa.
9. Peinture sur vitre.





RÉTRO-PHOTOS

Cantine de Fegersheim



1. Le 1er groupe sur le chemin du retour pour aller à l'école. 2. Jeu avec des cerceaux. 3. Les animateurs en costume pour le menu alsacien. 4-5. Menu Alsacien, on colorie, on peint pour décorer la salle de cantine. 6. Semaine du goût : on goûte les différentes sauces piquantes et le jus de tomate avec du sel de céleri.

7-8. C'est Halloween : préparation de cercueils pour les bonbons, masques têtes de morts... 9. Au repas tous masqués !

10. Les enfants arrivent dans la cantine sombre, musique effrayante et décorée de têtes de morts... 11. Qui est qui ?



RÉTRO-PHOTOS

Étude de Fegersheim

1. Bricolage de la rentrée.
2. La course des cerceaux !
3. Foot ! 4. Ballon prisonnier !
5. Trampoline ! Youyou !
6. Les filles nous offrent un joli spectacle de danse. Bravo à elles !
7. La garderie nous offre un beau plateau de fruits frais. Merci !
8. Pochettes surprises d'Halloween !
9. Confection de cupcakes d'halloween !
10. Dégustation avec la garderie !



1



2



RÉTRO-PHOTOS

École élémentaire de Fegersheim

1. Classe de CE1-CE2 de Mme Andres visite de l'expo « Garden Party » au musée Wurth d'Erstein.
2. Classe de CP-CE1 (1) de Mme Bussard dans le cadre de la semaine du goût : accueil des élèves à la boulangerie La Fabrik de Fegersheim.
3. Classe de CM2 de Mme Alamouti-Fard dans le cadre de la semaine du goût : les élèves cuisinent avec le chef M. Hopgood.
4. Classe de CP-CE1 (2) de Mme Poirier visite de l'expo « Garden Party » au musée Wurth d'Erstein.

3



4



FORUM ÉCOCITOYEN

UNE 4^E ÉDITION SOUS LE SIGNE DE L'ENGAGEMENT ET DE LA CONVIVIALITÉ !



Samedi 4 octobre, la commune de Fegersheim et le Comité Consultatif du Développement Durable (CCDD) ont une nouvelle fois uni leurs forces pour organiser la 4^e édition du forum écocitoyen.

Un rendez-vous désormais incontournable pour les habitants soucieux de l'environnement et avides de découvertes écoresponsables.

Un événement labellisé, une première pour Fegersheim !

Cette année, le forum a marqué un tournant en obtenant **le niveau 2 du label Éco-Manifestations d'Alsace**, une reconnaissance forte pour un événement fegershimois. Grâce à l'accompagnement de l'Eurométropole de Strasbourg et du réseau EMeRGE, les organisateurs ont pu mettre en place **des actions concrètes pour réduire l'impact environnemental de l'événement**. Une belle avancée qui inspire déjà les futures manifestations de la commune !

Un programme riche et varié

Pendant toute l'après-midi, à La Ruche, les visiteurs ont pu **découvrir une multitude d'ateliers, de stands et d'activités** pour tous les âges. Ils ont pu partir à la découverte des abeilles avec Asapistra, des oiseaux avec la LPO Alsace, et d'autres petites bêtes avec les Petits Débrouillards. Ils ont également pu tester leurs connaissances des graines à travers des jeux et des activités autour du jardin avec CanopTerre. Un grand nombre de participants s'est laissé tenter par les amuse-bouches végétaux préparés par Alain, membre du CCDD et habitant de Fegersheim. Au menu : œufs mimosa aux petits pois et carottes, carpaccio de radis blancs et tartines de beurre fouettés pecorino et ciboulette. Les plus motivés ont même pu s'initier à la construction d'un hôtel à insectes avec l'association les Mains Vertes.

Enfin le forum fût l'occasion d'écouter de **nouvelles musiques engagées** pour la cause environnementale et d'admirer **l'exposition liée au concours photo** sur la biodiversité à Fegersheim qui s'est tenu cet été. Des prix ont été distribués aux photographes qui ont réussi à conquérir le cœur du jury et du public. La commune remercie encore grandement tous les participants au concours qui ont permis de mettre en lumière la richesse naturelle de notre si beau village.

Une ambiance chaleureuse et gourmande

Pour clore cette journée en beauté, le CCDD a offert à chaque visiteur **une crêpe gratuite**, préparée avec des produits bio et locaux, **accompagnée de boissons consignées**. Une touche gourmande et responsable qui a ravi petits et grands !

Le forum écocitoyen a une nouvelle fois prouvé que **le respect de l'environnement et la convivialité font bon ménage**. Un grand merci à tous les participants, aux membres du CCDD et aux partenaires pour cette journée riche en échanges et en découvertes.



À l'année prochaine pour une 5^e édition encore plus engagée !



Résultats du concours photo

Dans le cadre du forum écocitoyen du 4 octobre 2025, le Comité Consultatif du Développement Durable avait organisé un **concours photo sur le thème de la biodiversité à Fegersheim**.

Au total, 42 photos ont été réceptionnées. 16 participants, dont 2 enfants, ont proposé jusqu'à trois clichés mettant en valeur le **patrimoine naturel de notre commune**.

Toutes les photos ont été exposées lors du forum écocitoyen du 4 octobre. Certaines d'entre elles ont même été **récompensées en début de soirée par M. le Maire et l'adjoint au Maire** en charge du développement durable et de la citoyenneté, M. Olivier RAGOT.

Prix adulte du jury

1er Prix

Paul KEMPF
« Renardeau »



2e Prix

Marie-France BRUN-RUGGERI
« Miam Miam »



3e Prix

Nathalie TRITSCHER
« Fin de l'été »



Prix enfant du jury

1er Prix

Tiphanie ESTEVE
« Butinage »



2e Prix

Enio LOZACH
« Cygnes en mission, sauver les poissons »



Prix du public

Prix adulte

Paul KEMPF
« Renardeau »

Prix enfant

Tiphanie ESTEVE
« Butinage »

Les 42 photos du concours seront à nouveau exposées à la CLEF du mercredi 7 janvier au mercredi 28 janvier 2026. Encore un grand merci à tous les participants !

ASSOCIATIONS

ARBORICULTURE

2025 : Une année d'abondance dans les vergers

Les conditions météorologiques du printemps, sans gel tardif, et un été chaud, ont favorisé un développement généreux de fruits.



Le 8 mars, M. Raymond LEHMANN, moniteur agréé, a dispensé **un cours de taille d'hiver** au verger-école ; cette taille permet d'optimiser l'exposition à la lumière et ainsi **améliorer la fructification**.

Le traditionnel **déjeuner-dansant « couscous »** a réuni les adeptes de danses de salon et les gourmands, fin mars 2025 et sera reconduit le 1^{er} mars 2026. Vous trouverez ci-dessous, **le talon de réservation à retourner avant le 15 février 2026**.



L'après-midi **Porte ouverte** proposant **la visite du verger-école**, la dégustation de jus de pomme et de tarte aux fruits ainsi que la vente de pommes, de quetsches et de jus de pomme, s'est déroulée le 13 septembre et a été suivie par **une journée de découverte de l'arboriculture pour les écoles**, le mardi 16 septembre.

CONTACT

Roland WEISSROCK, président
1 rue de l'école, Fegersheim
Tél : 03 88 64 17 00 / 06 76 49 96 01
weissrockr@gmail.com



Dans le cadre de **l'exposition fruitière « tournante » de l'EPFOR** (Eschau, Plobsheim, Fegersheim, Ohnheim Réunis) l'association a pu présenter les fruits du verger-école ainsi que ceux de membres, le week-end du 20 septembre à Eschau. **En 2026, Fegersheim accueillera cet événement.**

Une assemblée générale extraordinaire se tiendra le 28 janvier 2026 à 19h30 au centre sportif et culturel, en vue de modifier le nom de l'association et de compléter les statuts.

DÉJEUNER-DANSANT COUSCOUS

1^{er} MARS 2026



SOCIÉTÉ DES ARBORICULTEURS
DISTILLATEURS FAMILIAUX
ET AMIS DE LA NATURE DE FEGERSHÉIM

TALON D'INSCRIPTION

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 15 FÉVRIER 2026

Nom :

Prénom :

Nombre de participants : Groupe :

Nombre d'adultes : x 30 €

Nombre d'enfants (- de 12 ans) : x 15,00 €

Total :

Talon-réponse à retourner au président avant le 15 février 2026 :

Roland WEISSROCK, 1 rue de l'École
accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de « *Arboriculture Fegersheim* »

50% du montant sera conservé à titre d'arrhes, pour toute annulation après la date limite d'inscription



BASKET / CSSA OHNHEIM

Un club dynamique et passionné en pleine ascension !

Le CSSA Ohnheim, c'est avant tout une association vivante, conviviale et en pleine évolution ! Cette année encore, le club continue de grandir, fort de ses joueurs expérimentés qui montent en puissance et de ses coachs investis corps et âme dans leurs équipes.

Nous accueillons également de **nouveaux encadrants** venus partager leur savoir-faire et leur passion, aux côtés des équipes déjà en place. Un grand merci à nos nouveaux coachs : Yann Perret, Alison Da Silva Garcia, Samuel Moulin, Emmanuelle Fritsch, Jessica Ringeisen, Guy Feger, Fabrice Schweigkert, Lucas Hedjerassi et Jérôme Welterlin qui ont choisi cette saison d'apporter leur expérience, leur temps et leur énergie au service du club et de nos joueurs.

Chaque année, le CSSA voit son nombre de licenciés augmenter, preuve de son expertise et de sa réussite dans le milieu du basket. **Les résultats sont là**, que ce soit dans les championnats ou lors d'événements marquants comme la Coupe Crédit Mutuel avec nos MM1-DMU15 qui sont engagés dans cette épreuve, catégorie D1. Nous ne manquerons pas de communiquer sur les matchs et comptons sur vous pour venir les soutenir.

Au-delà des performances sportives, le CSSA, c'est aussi une grande famille, où partage, joie et bonne humeur sont toujours au rendez-vous !

Les moments forts ne manquent pas :
> des entraînements spéciaux Halloween, où

les enfants viennent jouer, habillés aux couleurs de leurs monstres préférés,

> des stages de perfectionnement comme celui des vacances de la Toussaint... avec plein d'autres à venir...

> et des entraînements hebdomadaires pensés pour faire progresser chaque joueur, à son rythme.

Notre club, c'est un mélange de réussite, de passion et de convivialité, avec **de nombreuses animations tout au long de l'année** : lotos, tournois, repas, moments d'échanges après les matchs – des moments où l'on vibre, rit et partage ensemble. Le comité du CSSA est toujours là pour vous écouter et vous accompagner, épaulé par des partenaires fidèles qui nous soutiennent saison après saison.

Venez nous retrouver, découvrir cette belle ambiance, et surtout, n'hésitez pas à en parler autour de vous ! Nous vous donnons rendez-vous en 2026 pour un nouveau numéro du Relais, avec encore plus de nouveautés et de surprises.

En attendant, le **CSSA Ohnheim** vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année. Et qui sait... peut-être que le Père Noël déposera un ballon orange sous le sapin pour vous ou vos enfants !

Nous tenons également à remercier chaleureusement la commune de Fegersheim et tous nos partenaires pour leur confiance et leur soutien constants.

Un grand merci à tous les membres du club, à nos coachs, ainsi qu'à tous les membres du comité, pour leur investissement permanent, leur passion et leur dévouement au quotidien.



CONTACT

Comite@cssa-basket.fr

Instagram : @cssa_ohnheim

Facebook : CSSA Basket Ohnheim

www.cssa-basket.fr

AÏKIDO FEGERSHEIM



Un automne placé sous le signe de l'excellence et du partage

Le dernier trimestre 2025 restera sans doute comme l'un des plus riches de ces dernières années pour le club d'Aïkido de Fegersheim. Trois temps forts ont marqué cette fin d'année, mêlant émotions, réussite et esprit de groupe.

Un stage inoubliable au Luxembourg

Le 4 octobre, une quinzaine de pratiquants du club de Fegersheim et des environs ont pris la route du Luxembourg pour participer à un stage exceptionnel dirigé par Maître Mitsuteru Ueshiba, arrière-petit-fils du fondateur de l'Aïkido.

Aux côtés de clubs amis, ils ont partagé une journée de pratique intense, riche en échanges et en émotions. Sous l'enseignement à la fois précis, fluide et bienveillant de l'héritier du fondateur, chacun a pu se reconnecter à l'essence même de l'Aïkido : harmonie, respect, maîtrise de soi et unité du corps et de l'esprit.





Une soirée de célébration au dojo

Le 24 octobre, le dojo de Fegersheim a vibré au rythme d'une soirée exceptionnelle dédiée à la célébration de trois passages de grade :

- **Nicolas Romero** – 5^e Dan
- **Lionel Metzenthin** – 2^e Dan
- **Laëtitia Coolsaet** – 1^{er} Dan

Plus d'une centaine de Dan cumulés foulaien le tatami ce soir-là, en présence de nombreux hauts gradés venus de toute l'Alsace. **Le cours, dirigé par Nicolas Romero**, s'est distingué par la qualité des échanges et l'atmosphère bienveillante qui régnait sur le tatami.

La soirée s'est ensuite poursuivie dans la convivialité autour d'un buffet préparé par les promus ; une belle manière de rappeler que l'Aïkido est avant tout une aventure humaine, faite de partage et de respect mutuel.

Une fin d'année pleine de gratitude

Entre stages, réussites et belles rencontres, le club clôture 2025 avec une énergie renouvelée et une grande gratitude envers tous ceux qui font vivre cette discipline. Enseignants, pratiquants et bénévoles adressent un immense merci à toutes celles et ceux qui participent, de près ou de loin, à cette belle aventure martiale et humaine.

Rendez-vous en 2026 pour de nouveaux projets et de beaux moments de pratique sur les tatamis de Fegersheim !



Un 5^e Dan mérité pour Brigitte Charlier

Cette fin d'année a également été marquée par la réussite de Brigitte Charlier, promue 5^e Dan en octobre après plus de quarante ans de pratique. Son parcours remarquable, nourri d'un engagement constant dans plusieurs dojos à travers la France, témoigne d'une passion inaltérable pour l'Aïkido et d'un profond attachement à la transmission de ses valeurs : rigueur, respect et humilité.

Membre active du club de Fegersheim depuis 2023, Brigitte s'investit avec enthousiasme dans l'encadrement et la formation des plus jeunes, inspirant les nouvelles générations par son exemple et sa bienveillance.



PLUS D'INFOS ET INSCRIPTIONS

Nicolas Romero (Président)
06 25 24 26 78
nicolaramero@gmail.com
Philippe Charlier (enseignant)
06 08 43 33 79
charlierphilippe@wanadoo.fr

CERCLE SAINT-MAURICE



« Die liewes tombola »

La nouvelle saison théâtrale en alsacien du Cercle Saint Maurice a déjà été entamée. Les actrices et acteurs travaillent d'arrache pied depuis début octobre pour apprendre leur rôle. Ils vont contribuer à vous offrir un spectacle de qualité en janvier 2026 avec une nouvelle pièce intitulée « Die liewes tombola ».

Il s'agit d'une pièce allemande traduite en alsacien avec beaucoup de rigueur par 3 membres du cercle. Ce travail en amont est primordial. L'action se déroule dans un hôtel-restaurant à Schlappeheim. L'intrigue tourne autour du jumelage de Schlappeheim et de Mulhouse. La pièce de théâtre saura ravir les spectateurs avides de quiproquo et de rebondissements en tout genre.

Amateurs de théâtre alsacien, venez vous détendre et rire de bon cœur à la salle paroissiale de Fegersheim, impasse des Violettes.

DATES DES REPRÉSENTATIONS

- Samedi 10 janvier à 20 h.
- Dimanche 11 janvier 26 à 14h30
- Samedi 17 janvier à 20h
- Dimanche 18 janvier à 14h30
- Samedi 31 janvier à 20h
- Dimanche 1^{er} février à 14h30.

RÉSERVATIONS ET INFOS

Les réservations débuteront le mardi 30 décembre 2025 à 9h à la Bijouterie Binnert à Fegersheim.
Tél. 03 88 64 02 02 ou 06 83 52 42 24.

Agenda

Fermeture de Noël de la CLEF du mardi 23 décembre au samedi 3 janvier

DÉCEMBRE



Vendredi 5 décembre
Concert Claire Hiegel Ensemble

➤ à 20h en salle du Caveau
Chanson folk. Gratuit sur réservation auprès de la CLEF

Mercredi 10 décembre
Atelier créatif de Noël

➤ à 14h30 au Caveau
À partir de 6 ans. Gratuit sur réservation auprès de la CLEF



Mercredi 17 décembre
Spectacle de Noël « Keil, le garçon qui venait de la mer »

➤ à 10h30 en salle du Caveau
Conte musical de Noël par le duo Ionnida. À partir de 6 ans. Gratuit sur réservation auprès de la CLEF



Jeudi 18 décembre
Fête de fin d'année du RPE « Au P'tit Bal Charmant de Noël »

➤ à 9h30 au Centre Camille Claus à Eschau
Un bal folk sur le thème de l'hiver par la compagnie Les Toiles des Deux Mains. Gratuit sur réservation auprès du RPE

JANVIER

Vendredi 16 janvier
Cérémonie des vœux du Maire
 > à 20h au Centre Sportif et Culturel

Dimanche 18 janvier
Vide grenier en salle org. par l'AFF
 > de 9 h à 15h30 au Centre Sportif et Culturel
 Réservation obligatoire pour les exposants. Entrée libre pour les acheteurs.
 Petite restauration sur place.
 Infos : 06 42 39 18 13
 mail.aff.fegersheim@gmail.com
 Page Facebook

Mercredi 21 janvier
Thé dansant
 > de 14h30 à 18h
 Animation musicale par Fernando et gâteaux par le cercle Saint-Maurice.
 Entrée libre.



Samedi 24 janvier
Nuit de la lecture
 > 14h30 au Caveau : Atelier de bibliothérapie (Rencontre autour des lectures « qui font du bien »). Public adulte. Gratuit sur réservation auprès de la CLEF
 > 15h et 16h à la CLEF : Heure du conte sous la tente (lecture jeune public à partir de 3 ans). Gratuit sur réservation auprès de la CLEF
 > 20h au Caveau : Spectacle musical « Vus du ciel » du duo Codario (Tout public à partir de 7 ans). Gratuit sur réservation auprès de la CLEF



Mercredi 28 janvier
Assemblée générale des Arboriculteurs
 > à 19h30 au Centre Sportif et Culturel

FÉVRIER

Mercredi 4 février
Collecte de sang
 > 16h30 à 20h au Centre Sportif et Culturel

Samedi 7 février
Soirée loto
 > au Centre Sportif et Culturel, ouverture de la salle à 18h30, début du jeu à 20h.
 Buvette et restauration sur place. Réservations auprès de Christophe au 06 84 81 60 66.



Samedi 7 février
Atelier d'initiation aux danses grecques
 Avec Panos Grammatikos et le cercle d'amitié franco-hellénique
 > de 10h à 12h dans la salle du Caveau. Public adulte.
 Gratuit sur réservation auprès de la CLEF



Mercredi 11 février
Spectacle « Ulysse le réfugié »
 > à 16h30 au Caveau
 Le spectacle, par Kahina Afzim et Ali Saal, adapte l'épopée d'un héros réfugié doté d'intelligence et de ruse, entre théâtre d'ombres traditionnel, musique et danse. Tout public à partir de 7 ans. Gratuit sur réservation auprès de la CLEF

Mercredi 18 février
Atelier jeunesse / Théâtre d'ombres musical
 > de 14h30 à 16h au Caveau
 Aux côtés de Kahina Afzim, nous proposons aux enfants de créer leur marionnette inspirée du spectacle « Ulysse le réfugié ». Tout public à partir de 6 ans. Gratuit sur réservation auprès de la CLEF.

Mercredi 25 février
Atelier de cuisine grecque
 > de 14h30 à 16h
 Le Cercle d'Amitié Franco-Hellénique vous invite à partager un moment gourmand lors d'un atelier de cuisine placé sous le signe des saveurs méditerranéennes. Gratuit sur réservation auprès de la CLEF.



Vendredi 27 février
Concert Agrimia Band
 > à 20h au Caveau
 Concert de musique crétoise. Gratuit sur réservation auprès de la CLEF.



Samedi 11 avril
Animation bébés lecteurs « Un air de printemps »
 > à 10h30 au Caveau
 Animation pour 0-3 ans et leurs parents par Anaïs Pirastu et Nathalie Drosch, bibliothécaires jeunesse à la médiathèque André Malraux. Gratuit sur réservation auprès de la CLEF.

MARS

Élections municipales :
 Dimanches 15 et 22 mars

Mercredi 11 mars
Heure du conte « Les filles font l'Histoire »
 > à 10h30 au Caveau
 De belles histoires pour éveiller les enfants de 3 à 6 ans. Gratuit sur réservation auprès de la CLEF.

Mercredi 25 mars
Atelier créatif de Pâques
 > à 14h30 au Caveau
 A partir de 6 ans. Gratuit sur réservation auprès de la CLEF.



AVRIL



Jeudi 2 avril
Concert AENCRE
 > à 20h au Caveau
 Concert de musique de l'Atlantique Nord entre tradition française, celte, québécoise et américaine. Gratuit sur réservation auprès de la CLEF.



Mercredi 8 avril
Spectacle « Lamalamami »
 > à 10h30 au Caveau
 Par les frangins Lindecker : des souvenirs, des éclats de rire, des petits bouts de joie et des chansons ! Jeune public à partir de 5 ans. Gratuit sur réservation auprès de la CLEF.

MAI

Mercredi 6 mai
Heure du conte
 > à 10h30 au Caveau
 De belles histoires pour éveiller les enfants de 3 à 6 ans. Gratuit sur réservation auprès de la CLEF.

Vendredi 22 mai
Sortie de résidence
 > à 20h au Caveau
 Gratuit sur réservation auprès de la CLEF.

La municipalité de Fegersheim-Ohnheim
a le plaisir de vous inviter à la

SOIRÉE DES VŒUX

20

20

20

20

VENDREDI 16 JANVIER
À 20H AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL

Un vin d'honneur sera offert à l'issue de
la cérémonie



Commune de Fegersheim-Ohnheim · 50 rue de Lyon · 67640 Fegersheim
03 88 59 04 59 · mairie@fegersheim.fr · www.fegersheim.fr

 Commune de Fegersheim-Ohnheim  Mairie de Fegersheim  @Fegstagram